

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 MAI 1986

DE 8 HEURES A 9 HEURES.-

Le Ministre a réuni le Secrétaire Général et les Directeurs Généraux pour leur faire part de certains problèmes concernant la marche du service et leur rappeler les travaux urgents à faire en priorité.

1. Au Directeur Général des Sports et Loisirs.

Le Ministre lui a demandé d'étudier les voies et moyens de faire valoir le rôle du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dans la réalisation des activités sportives et folkloriques.

Notre rôle premier est de diriger, coordonner et contrôler toutes ces manifestations culturelles. Nous devons en conséquence définir et clarifier sur base de règlements nos relations avec toutes les fédérations sportives et culturelles. A titre d'exemple, le Directeur Général des Sports et Loisirs doit suivre les démarches de la Fédération Rwandaise de Football Amateur auprès de la BRALIRWA pour obtenir le sponsoring du prochain Championnat de football. BRALIRWA promet à la FERWABA un don d'un véhicule. Il faudra étudier les problèmes que ce don peut engendrer pour leur donner des conseils (la rémunération du chauffeur affecté à ce véhicule, son utilisation, son entretien, etc ...).

Le Ministre a ensuite demandé au Directeur Général des Sports et Loisirs de raviver l'esprit d'entente qui renaît parmi ses collaborateurs et leurs subalternes.

De fréquentes réunions de mise au point et de conciliation contribueront à ramener sur le bon chemin les groupes antagonistes. Il doit cependant user de son ascendance avec circonspection surtout vis à vis des individus d'un franc-parler excessif.

Il doit veiller aussi à faire sauvegarder la confiance et l'entraide entre ses collaborateurs et leurs subalternes. Chacun doit se sentir en sécurité et travailler en toute sérénité.

Aux agents sollicités par des clubs pour leurs entraînements, il doit les faire comprendre que le service prime sur les intérêts de chacun. Il doit enfin utiliser ses collaborateurs suivant les compétences de chacun.

- le structuration de la Centrale des Coopératives du BUGESERA-MAYAGA (CECOEM)
- le rapport sur la tournée de sensibilisation qu'il vient d'effectuer dans les 8 Préfectures
- le plan d'utilisation des subventions du Gouvernement en faveur des Coopératives.
- le rapport d'exécution des fonds gérés par le Bureau d'Aide au Développement (BAD).

4. Au Secrétaire Général.

Le Ministre a tenu à souligner la responsabilité tant administrative et politique qu'il doit assumer dans la marche du service. Sur le plan politique, il est appelé à concevoir et exécuter des mesures propres à promouvoir la politique du Gouvernement dans le cadre des attributions du Ministère.

Il lui revient de faire sauvegarder l'image de marque du Ministère tant aux mass-media qu'au public. Pour cela, il doit suivre et contrôler toutes les activités, en tout lieu et en tout temps.

Sur le plan administratif, il est appelé à administrer le personnel, distribuer les affaires, contrôler le travail de tous les services et coordonner leur action. Il doit également mettre la main dans la pâte et s'assurer lui-même que le contenu des dossiers traités par tous les services est conforme aux instructions données ou reflètent la politique du Ministère.

Comme une mère de famille il doit cultiver l'esprit de dialogue, d'équipe et de famille, chercher tous les moyens susceptibles de favoriser le moral du personnel : confiance et loyauté, entraide et conciliation pour la bonne marche du service.

En un mot, il est appelé à être "l'âme du Ministère = igicumbi cy'Urugo".

Concernant les travaux à réaliser en priorité, le Ministre a insisté sur :

- la continuation de la tournée de sensibilisation sur la relance du Mouvement Coopératif
- le suivi des entraînements de tous les groupes qui préparent les manifestations du V Juillet